



Centre de gestion  
de Seine-et-Marne  
Fonction Publique Territoriale

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\*\*\*\*\*

SÉANCE DU 10 JUIN 2024

**DELIBÉRATION**  
**N° 24-14**

**INSTANCES DU PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES ÉLUS**

**DATE DE CONVOCATION** L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin à neuf heures trente, s'est réuni en son  
Le 4 juin 2024 siège, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de Seine-et-Marne, sous la  
présidence de M<sup>me</sup> Anne THIBAUT, Présidente et Maire d'ARVILLE.

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
<b>Mme Anne THIBAUT</b> Maire d' ARVILLE - Présidente	Présente	<b>Mme Isoline GARREAU</b> Maire de DIANT	Absente
<b>M. Vijay-Damien POIRIER</b> Conseiller municipal Mairie de CESSON	Pouvoir J. VACHER	/	
<b>M. Mathieu VISKOVIC</b> Maire de NOISIEL – Vice-Président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne 1er Vice-président	Présent*	<b>M. Pascal FOURNIER</b> Vice-Président du Syndicat mixte COLVATRI	Absent
<b>M. Gérard CHOMONT</b> Maire de Crégy-les-Meaux - 2 <sup>ème</sup> Vice-président	Présent	<b>Mme Gisèle DEVIE</b> Adjointe au Maire de GREGY-LES- MEAUX	Absente
<b>M. Jean-François BERGAMINI</b> Maire de CHANGIS-SUR-MARNE	Présent*	/	
<b>Mme Monique BOURDIER</b> Maire de BOULEURS - 3 <sup>ème</sup> Vice- président	Présente	<b>Mme Analia HALLER</b> Adjointe au Maire de ROISSY-EN- BRIE	Absente
<b>Mme Joëlle VACHER</b> Adjointe au Maire de VERNEUIL L'ÉTANG – Membre du bureau	Présente	<b>Mme Valérie BENARD</b> Conseillère municipale - Mairie de FONTENAY-TRESIGNY	Absente
<b>Mme Nicole VERTENEUILLE</b> Adjointe au Maire de TORCY - Membre du bureau	Absente	<b>Mme Béatrice RIOLET</b> Adjointe au Maire de LA FERTE- GAUCHER	Absente

\* Assistait à la réunion en visioconférence

\*\* Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
<b>M. Gérard CHANCLUD</b> Maire de LA CHAPELLE-LA-REINE – Secrétaire du bureau	Absent	<b>M. David CHARPENTIER</b> Adjoint au Maire de ESBLY	Présent
<b>M. François BOUCHART</b> Maire de ROISSY-EN-BRIE – Membre du bureau	Pouvoir A. THIBAUT	<b>Mme Françoise SAVY</b> Conseillère municipale – Mairie de COMBS LA VILLE	Absente
<b>Mme Nathalie DUTRIAUX</b> Adjointe au Maire CHAUMES-EN-BRIE - Membre du bureau	Présente*	<b>M. Vincent MEVEL</b> Maire de LARCHANT	Absent
<b>M. Bernard JACOTIN</b> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie – Membre du bureau	Présent*	<b>M. Pierre YVROUD</b> Président du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne – Maire de LA ROCHETTE	Absent
<b>Mme Marie-Martine SALLES</b> Adjointe au Maire de COMBS-LA-VILLE	Absente	/	
<b>Mme Nicole BUROT</b> Adjointe au Maire de EVRY-GREGY-SUR-YERRES	Présente	<b>M. Laurent JACQUIN</b> Adjoint au Maire de CLAYE-SOUILLY	Absent
<b>M. Patrick SNAKOWSKI</b> Adjoint au Maire de LONGPERRIER	Absent	<b>M. Jacques DELPORTE</b> Adjoint au Maire de FERRIERES-EN-BRIE	Absent
<b>M. Thierry SEGURA</b> Maire de BOISSETTES	Pouvoir D. CHARPENTIER	<b>Mme Martine WESOLOWSKI</b> Conseillère municipale - Mairie de SOLERS	Absente
<b>Mme Céline MICHARD</b> Conseillère municipale - Mairie de ROZAY-EN-BRIE	Présente*	<b>Mme Ornella GUY</b> Conseillère municipale - Mairie de POINCY	Absente
<b>M. Gilles GROSLEVIN</b> Maire de SOLERS – Membre du bureau	Pouvoir N. BUROT	<b>Mme Pascale PRUNET</b> Adjointe au Maire de CHEVRY-COSSIGNY	Absente
<b>M. François RATIER</b> Adjoint au Maire de NANTEAU-SUR-ESSONNE	Présent*	<b>M. Serge DURAND</b> Adjoint au Maire de LE MEE-SUR-SEINE	Absent
<b>M. Julien BOUSSANGE</b> Adjoint au Maire de CLAYE-SOUILLY	Absent	<b>Mme Valérie JACQUENET</b> Conseillère municipale - Mairie de MONTIGNY-SUR-LOING	Absente
<b>Mme Pascale LEVAILLANT</b> Maire de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - 4 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Présente*	<b>Mme Claude RAIMBOURG</b> Adjointe au Maire de DOUE	Absente
<b>M. Alain AUBRY</b> Maire du MESNIL-AMELOT	Absent	/	
<b>Mme Ghyslaine COURET</b> Adjointe au Maire de MONTÉVRAIN	Absente	<b>M. Jacques KECK</b> Adjoint au Maire de CROISSY-BEAUBOURG	Présent*

\* Assistait à la réunion en visioconférence

\*\* Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
<b>Mme Eliane FERRER</b> Vice-Présidente de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie	Présente	<b>Mme Isabelle PERIGAULT</b> Présidente de la Communauté de communes Val Briard – Maire du PLESSIS-FEUX-AUSSOUX	Absente
<b>Mme Emmanuelle VIELPEAU</b> Adjointe au Maire de MEAUX	Pouvoir M. BOURDIER	<b>M. Didier ATTALI</b> Conseiller municipal - Mairie de MEAUX	Absent
<b>Mme Colette BOISSOT</b> Adjointe au Maire de CHELLES	Présente	<b>Mme Annie FERRI</b> Adjointe au Maire de CHELLES	Absente
<b>Mme Marie-Liesse DUPUY</b> Adjointe au Maire de MELUN	Absente	<b>Mme Monique CELLERIER</b> Adjointe au Maire de MELUN	Absente

\* Assistait à la réunion en visioconférence

\*\* Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

<b>Membres titulaires du Conseil d'Administration</b>	27
<b>Membres suppléants du Conseil d'administration</b>	27
<b>Quorum</b>	14
<b>Présents</b>	8
<b>Présents prenant part au vote</b>	8
<b>Présents en visioconférence</b>	8
<b>Présents en visioconférence prenant part au vote</b>	8
<b>Pouvoirs</b>	5
<b>Votants</b>	21

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monique BOURDIER**

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Mme Chrystel LECLERC	Directrice générale des services
Mme Anne-Claire MÉLOT	Assistante de direction

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Entendu l'exposé de Mme la Présidente,

**VU :**

- la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale,
- l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
- la délibération n° 2020.42 du 3 novembre 2020 relative à la désignation des membres représentant les collectivités affiliées au sein des instances paritaires,
- la délibération du Conseil d'administration n° 2021.38 du 25 novembre 2021 relative à la désignation des membres représentant les collectivités affiliées au sein des instances paritaires,
- la délibération du Conseil d'administration n° 22.03 du 17 février 2022 relative à la désignation des membres représentant les collectivités affiliées au sein des instances paritaires,
- la délibération du Conseil d'administration n° 23.09 du 11 mai 2023 relative à la désignation des membres représentant les collectivités affiliées au sein des instances paritaires,

**CONSIDÉRANT :**

- l'indisponibilité de certains élus,
- la nécessité de la présence du plus grand nombre d'élus lors des séances au sein des instances paritaires,

Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité,

**DÉCIDE :****Article 1**

De procéder au vote à main levée pour le remplacement de certains élus au sein des instances paritaires.

**Article 2**

De modifier par la présente délibération, les dispositions des délibérations du Conseil d'administration n° 2020.42 du 3 novembre 2020, n° 2021.38 du 25 novembre 2021, 22.03 du 17 février 2022 et 23.09 du 11 mai 2023 relatives à la désignation des membres représentant les collectivités affiliées au sein des instances paritaires.

**Article 3**

Suite aux divers remplacements, les listes des membres des instances sont ainsi actualisées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024:

**COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES****Catégorie A**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne THIBAUT	M. Vijay-Damien POIRIER
M. Mathieu VISKOVIC	Mme Nicole VERTENEUILLE
Mme Monique BOURDIER	Mme Nathalie DUTRIAUX
Mme Pascale LEVAILLANT	Mme Eliane FERRER
M. David CHARPENTIER	M. Gilles GROSLEVIN
Mme Nicole BURROT	M. Gérard CHANCLUD
Mme Joëlle VACHER	M. François RATIER
M. Bernard JACOTIN	Mme Céline MICHARD

**Catégorie B**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne THIBAUT	M. Vijay-Damien POIRIER
M. Mathieu VISKOVIC	Mme Nicole VERTENEUILLE
Mme Monique BOURDIER	Mme Nathalie DUTRIAUX
Mme Pascale LEVAILLANT	Mme Eliane FERRER
M. David CHARPENTIER	M. Gilles GROSLEVIN
Mme Nicole BURROT	M. Gérard CHANCLUD
Mme Joëlle VACHER	M. François RATIER
M. Bernard JACOTIN	Mme Céline MICHARD

**Catégorie C**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne THIBAUT	M. Vijay-Damien POIRIER
M. Mathieu VISKOVIC	Mme Nicole VERTENEUILLE
Mme Monique BOURDIER	Mme Nathalie DUTRIAUX
Mme Pascale LEVAILLANT	Mme Eliane FERRER
M. David CHARPENTIER	M. Gilles GROSLEVIN
Mme Nicole BURROT	M. Gérard CHANCLUD
Mme Joëlle VACHER	M. François RATIER
M. Bernard JACOTIN	Mme Céline MICHARD

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne THIBAUT	M. Vijay-Damien POIRIER
M. Mathieu VISKOVIC	Mme Nicole VERTENEUILLE
Mme Monique BOURDIER	Mme Nathalie DUTRIAUX
Mme Pascale LEVAILLANT	Mme Eliane FERRER
M. David CHARPENTIER	M. Gilles GROSLEVIN
Mme Nicole BUROT	M. Gérard CHANCLUD
Mme Joëlle VACHER	M. François RATIER
M. Bernard JACOTIN	Mme Céline MICHARD

**COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne THIBAUT - Présidente	M. Vijay-Damien POIRIER
Mme Pascale LEVAILLANT	Mme Nathalie DUTRIAUX
Mme Monique BOURDIER	M. François RATIER
Mme Nicole BUROT	M. Gilles GROSLEVIN
Mme Joëlle VACHER	M. Thierry SEGURA
M. Gérard CHANCLUD	Mme Martine WESOLOWSKI
M. Jean-François BERGAMINI	M. Gérard CHOMONT
Mme Céline MICHARD	M. Alain AUBRY

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Lieusaint, le 10 juin 2024

La Présidente du Centre départemental de gestion,  
Maire de Melun

Anne THIBAUT  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de MELUN, sis à 43 Rue du Général de Gaulle, case postale 8630, 77008 MELUN CEDEX, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Centre de gestion de Seine-et-Marne, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*